

Les plages de Marseille, régulièrement interdites à la baignade, sont polluées par des eaux insalubres

Le réseau d'assainissement vétuste et sous-dimensionné déborde lors des fortes précipitations

A Marseille, se baigner relève de plus en plus du parcours du combattant. Lundi 6 août, quinze plages de la cité phocéenne (sur vingt et une) ont été fermées par mesure de précaution, après d'importantes précipitations. Les pluies risquaient en effet – comme cela s'est déjà produit – de saturer le réseau d'assainissement. Des eaux pluviales non traitées se sont alors répandues sur une partie du littoral.

Jeudi, le pavillon violet, qui interdit toute baignade, flottait toujours sur deux sites. Sur les treize autres, les résultats des analyses témoignaient, selon la mairie, « d'une concentration bactériologique conforme à la normale ».

Conseiller municipal (UMP) de Marseille délégué à la mer, Didier Reault est catégorique : « La station d'assainissement Géolide n'est pas dimensionnée pour traiter l'ensemble des eaux usées et pluviales de la communauté urbaine de la ville. »

En cas de précipitations, les eaux de pluies acheminées jusqu'à la station d'épuration atteignent un débit supérieur à ce que peut supporter le centre de traitement. Le reste ruisselle sur la cité phocéenne, gonflant au passage le lit de l'Huveaune, avant de se

déverser sur les plages du littoral, le tout sans aucun traitement.

Selon plusieurs associations de défense de l'environnement, c'est principalement le système de gestion des eaux dans le centre-ville qui est en cause. Fondé sur un réseau unitaire d'assainissement où se mêlent rejets domestiques, rejets industriels et eaux pluviales, cet aménagement, aussi vétuste qu'historique, n'est plus en mesure d'endiguer la violence des aléas météorologiques qui balaient régulièrement la région. En cas de surpression dans le réseau de canalisations, le débordement est inévitable. « Fort heureusement, ces épisodes restent rares », précise M. Reault.

La municipalité a déjà entrepris plusieurs travaux de mise aux normes et de modernisation du réseau unitaire, et pourrait finalement envisager de passer, petit à petit, à un système d'assainissement distinct pour les eaux usées et pluviales. Elle dispose pour cela d'un budget de 3 millions d'euros sur trois ans. « Mais il s'agit de travaux extrêmement lourds, et le centre-ville de Marseille est déjà en chantier », rappelle l'élus local.

Pour lui, la prochaine mise en place des « contrats de baie et de rivière » entre Marseille et les com-

munes du bassin versant est une piste encourageante. Installant une responsabilité partagée sur l'acheminement des eaux usées et pluviales, ils prévoient notamment la construction de bassins de rétention et de décantation, à la charge des communes concernées. « L'eau y sera stockée, et partiellement dépolluée en amont de Géolide, ce qui limitera les dégâts en cas de rejets », explique-t-il.

Surveillance de Bruxelles

À l'heure actuelle, le réseau compte 150 000 m³ de bassins, « il en faudrait dix fois plus, notamment au niveau du réseau unitaire », reconnaît Françoise Gaunet, adjointe au maire de Marseille déléguée à l'hygiène et à la santé. Le coût de l'aménagement est estimé à près d'un milliard d'euros, dont 30 % pourrait être pris en charge par l'Agence de l'eau, en plus du financement prévu par l'Etat et l'Union européenne.

Car Marseille est sous la surveillance de Bruxelles. Une directive datant de février 2006 impose aux communes de rétablir une qualité satisfaisante des eaux de baignade à l'horizon 2016. Les sites qui ne parviendraient pas à respecter cet objectif seront définitivement fermés au public.

Actuellement, seul le risque infectieux lié à la présence de colibacilles et d'entérocoques est contrôlé par le biais des services de l'agence régionale de santé (ARS), déterminant l'interdiction de baignade. « Ces germes pathogènes d'origine fécale sont source de nombreux troubles infectieux. Durant les épisodes de pollution, ils sont présents en quantité trois à six fois supérieure à la norme autorisée », explique Victor Espinosa, conseiller communautaire de Marseille Provence métropole et coordinateur du réseau d'associations de défense de l'environnement Ecoforum. M. Espinosa explique que, en cas de débordement du réseau unitaire, d'autres éléments polluants seraient rejetés sur le littoral phocéien, dont des hydrocarbures, des métaux lourds et des produits chimiques.

Cette année, Marseille compte déjà trente-trois jours de fermeture de plages, contre soixante-sept sur l'ensemble de l'année 2011. Selon l'ARS, plus du quart des plages de la ville sont menacées de fermeture. Six sites sont dans le collimateur de l'Union européenne : les Catalans, l'Huveaune, Borély, le Prophète, l'Anse des Sablettes et Saint-Estève, au Frioul. ■

ABELLE DI NAPOLI